



FDIDE Fonds départemental pour l'industrialisation et le développement économique - Volet maintien d'activité en milieu rural

OBJET DE L'INTERVENTION

Soutenir les actions de collectivités souhaitant mettre en place ou maintenir une activité de première nécessité sur leur territoire.

BENEFICIAIRES

Collectivités territoriales ou syndicats intercommunaux œuvrant pour le développement économique du milieu rural, sur des communes de moins de 500 habitants, qui construisent, achètent ou rénovent un bâtiment pour le mettre à disposition d'un exploitant privé suivant un contrat de location.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

3.a Contenu de l'opération

L'activité aidée devra correspondre à un service de proximité aux populations rurales, comme par exemple l'installation d'un multiple rural ou d'un commerce alimentaire ayant disparu du village.

3.b Nature de l'aide

L'aide prend la forme d'une subvention plafonnée à 60% de l'investissement éligible HT, d'un montant maximal de 60 000 €.

SERVICE INSTRUCTEUR – PERSONNES RESSOURCES

Pôle Économie Emploi Entreprises
Mission création / développement des entreprises
François ALLAIGRE - 04 68 85 82 60 - françois.allaigre@cg66.fr
Anne-Laure ROQUE - 04 68 85 82 93 - anne-laure.roque@cg66.fr